

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE
THORIGNE FOUILLARD

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le lundi vingt septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation : **Présents :** Mesdames, Messieurs ANDRÉ-SABOURDY Isabelle, BOULEAU Jocelyne, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOURDAN Christiane, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, LETENDRE Christophe, MAHÉO Aude, MÉTAYER Chrystèle, NOULLEZ Sébastien, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, RAOUL Gérard, SIMON Didier, SOUQUET Eric, STRULLU Gérard, THÉRAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VAN CAUWELAERT Damien, VILLARET Caroline

Mardi 14 septembre
2021

Affichage :

Du jeudi 23 septembre
au lundi 22 novembre
2021

*Nombre de
Conseillers en
exercice :* 29

Procurations de vote et mandataires : Mme BONNAFOUS Catherine ayant donné pouvoir à M.NOULLEZ Sébastien, Mme JOUAULT Jaroslava ayant donné pouvoir à M.LEFEUVRE Gaël, M.LE GUENNEC Jean-Michel ayant donné pouvoir à M.DA CUNHA Manuel, Mme PEROT Marlène ayant donné pouvoir à Mme DEGUILLARD Julie, Mme VALLÉE Priscilla ayant donné pouvoir à Mme VILLARET Caroline

Mme Chrystèle METAYER est nommée secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 14 septembre 2021) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

107-2021 - Enfance jeunesse : projet de socle numérique à l'école élémentaire

Vu l'avis du Bureau municipal en date du 13 septembre 2021

Vu l'avis de la commission ressources en date du 14 septembre 2021

Considérant l'opportunité de participer au plan de relance

La collectivité souhaite investir dans des équipements pour doter les écoles de classes mobiles en nombre suffisant pour répondre aux besoins d'éducation aux outils numériques et nouveaux types d'apprentissage.

En effet, l'équipe enseignante souhaite compléter l'équipement existant afin de :

- Permettre à plus d'élèves d'utiliser les équipements informatiques : le nombre d'élèves par classe étant en augmentation, il est nécessaire de compléter le parc existant avec des postes supplémentaires pour avoir un poste pour deux élèves lors des séances spécifiques en salle informatique.
- Disposer d'outils plus légers et mobiles pour s'intégrer aux usages pédagogiques en classe. Un jeu de 15 postes sur chacun des deux sites serait idéal, avec la possibilité de regrouper les deux jeux pour disposer de 30 postes sur des projets particuliers. Placés dans un meuble sécurisé et facilement déplaçable entre les salles, ces nouveaux équipements seraient utilisés principalement par les élèves pour accéder à des

contenus et applications spécifiques lors des séances d'apprentissage dans tous les domaines (découverte d'une nouvelle notion, entraînement, activités de recherche, production de contenus et d'articles multimédias). La disponibilité d'un clavier, externe ou virtuel, est indispensable. Il est nécessaire de prévoir un dispositif permettant d'afficher l'écran d'une tablette sur le tableau numérique de la classe pour les conduites des séances et la mise en commun de travaux.

- Compléter le dispositif des tableaux numériques interactifs existants, très utilisés et appréciés par enseignants et élèves, pour en étendre les possibilités. Des visualiseurs permettraient d'afficher sur le tableau des supports très variés : documents authentiques (en évitant ainsi les photocopies), productions d'élèves (page d'un cahier, ardoise, dessin, ...), expérience conduite par l'enseignant, observation d'un élevage ...

Comme précisé dans les objectifs des enseignants, l'acquisition de 2 classes mobiles de 15 postes de type tablettes/PC portables et de matériels permettant la connexion des machines aux vidéoprojecteurs des différentes classes et à des visualiseurs est envisagé.

Le montant global du Projet s'élève à 23 100 € TTC pour l'ensemble. La dépense sera effectuée en 2 ans. L'établissement concerné serait Les Grands Prés Verts pour 14 classes et environ 350 élèves. Le service informatique de la collectivité effectuera l'installation, le support, la maintenance des appareils. Le projet s'inscrit dans le plan de relance et peut être subventionné à hauteur de 17 490 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (29/29 voix), le Conseil municipal décide :

- DE VALIDER le projet de socle numérique à l'école élémentaire par l'acquisition de 2 classes mobiles
- DE VALIDER un début de déploiement au second semestre 2021
- DE PRECISER que les crédits seront inscrits au Budget de la commune
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les documents y afférents

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gaël LEFEUVRE

